



- **Identité produit**

Lingettes désinfectantes pour les mains, objets, surfaces alimentaires.
Lingettes imprégnées de solution hydroalcooliques.

- **Secteurs d'activité**

Milieu hospitalier, médical, restauration, hôtellerie et loisirs, lieu de travail et d'éducation.
La formule contenant plus de 70% d'alcool, convient parfaitement au personnel hospitalier.
Usage professionnel, grand public.

- **Avantages**

Idéale pour la désinfection des mains, des objets et des surfaces.
Action bactéricide, levuricide et virucide. Efficace sur coronavirus.
Élimine jusqu'à 99.99% des germes les plus courants qui peuvent être nocifs.
Non coloré, non parfumé, n'altère ni le goût ni l'odeur des aliments.

- **Mode d'emploi**

TP1 MAINS Frotter les mains avec la lingette, bien répartir et frotter pendant 30s à 60s selon l'effet escompté.
Ne pas rincer. Renouveler l'opération plusieurs fois par jour.
TP2 SURFACES
TP4 SURFACES POUR ALIMENTS. Frotter les surfaces propres. Laisser sécher. Ne pas rincer.

- **Précautions d'emploi**

Matériaux sensibles (peintures de recouvrement, vernis, certains plastiques...) : tester sur une petite surface non visible avant d'utiliser les lingettes. Ne pas laisser plus de 10 minutes sur les surfaces.



DANGER

Liquide et vapeurs très inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Porter un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu et son récipient dans les collecteurs appropriés conformément à la réglementation locale en vigueur. Ne pas réutiliser l'emballage. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

- **Conditions de stockage**

A stocker dans l'emballage d'origine à l'abri du gel et des chaleurs excessives.

- **Dates de péremption**

36 mois après fabrication.

- **PAO**

Non applicable.

Spectres de désinfection		
Actif sur	Normes	Temps de contact
Bactéricide	EN 1276	30 s
	EN 13727	30 s
	EN 1500	2 x (3ml, 30 s)
	EN 16615	30 s
Fongicide	EN 13624	60 s
Levuricide	EN 13624	30 s
	EN 1650	30 s
	EN 16615	30 s
Virucide	EN 14476	30 s
	Adénovirus et norovirus murin	30 s
	Poliovirus Type 1	60 s
	SARS-CoV-2, TGEV virus (Coronavirus)	30 s

Informations biocides

REGLEMENT (UE) N°528/2012 relatif aux produits biocides
 TP1 : produits biocides destinés à l'hygiène humaine – Friction des mains.
 TP2 : produits biocides destinés aux surfaces non-contact alimentaire.
 TP4 : produits biocides destinés aux surfaces pouvant recevoir des aliments.
 Usage grand public et professionnel,
 UFI : 2MPV-C0SN-500F-QHPQ
 N°INRS : 244011 / N°ANSES : 63632
 N° Fédéral (CH) : CHZN6566.01.001 / N°PCS (IE) : PCS 101576

SUBSTANCES ACTIVES :

Éthanol (N°CAS 64-17-5) 67,1% (m/m), Isopropanol (N° CAS 67-63-0) 3.3% (m/m).

Caractéristique

État physique : Lingettes imprégnées d'une solution (7 ml/lingette +/- 20%)
 Couleur : Lingettes blanches. Solution Incolore
 pH = 7 +/- 0,5
 Densité : 0.87 +/- 0,01
 Parfum : Sans parfum
 Odeur : Alcool
 Fabriqué en France.
 Site certifié NF EN ISO 22716 (Cosmétiques – Bonnes Pratiques de Fabrication)

Ingrédients

Lingette : 30% Viscose, 70% Polyester
 Solution : ALCOHOL, AQUA, ISOPROPYL ALCOHOL, DENATONIUM BENZOATE

Conditionnement	Code produit
Travel pack – Paquet 30 lingettes x 48 packs	04TT1130

Utiliser les produits biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.